

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2010

Affichage des décisions en date du 24 septembre 2010

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SIARN

(Rapporteur : M. GAUTIER)

Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activités 2009 du SIARN (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes-nord).

2. ZONES HUMIDES DU VAU CHALET : ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT AUX CONSORTS HARDY

(Rapporteur : M. GAUTIER)

Dans le cadre de la poursuite des acquisitions foncières des zones humides du Vau Chalet, les consorts HARDY ont accepté de céder à la commune de BETTON la parcelle cadastrée section BD n°15 d'une surface de 10 953 m² classée en zone NDa du POS valant PLU.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'ACCEPTER** l'acquisition de cette parcelle pour un prix global de 7 667,10 €,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique qui sera établi en l'étude de Maître DUPUIS, GRATESAC et GUINES, Notaires associés à Betton, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

3. RACCORDEMENT DU SECTEUR DE LA BASSE RENAUDAIS AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE : CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE TRANSFORMATION : CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES TERRAINS AVEC ERDF

(Rapporteur : M. GAUTIER)

Dans le cadre des travaux de raccordement du secteur de la Basse Renaudais au réseau public de distribution d'électricité, ERDF envisage de construire deux postes de transformation, un sur la parcelle cadastrée section AE n° 291, l'autre sur la parcelle cadastrée AE n° 488.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** les conventions de mise à disposition des terrains nécessaires à la construction de deux postes de transformation dans le cadre des travaux de raccordement du secteur de la Basse Renaudais au réseau public de distribution d'électricité,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ces conventions, ainsi que tout autre document se rapportant à cette affaire.

4. BUDGET ANNEXE « URBANISATION SECTEUR OUEST » DECISIONS MODIFICATIVES

(Rapporteur : C. GERE)

Afin de solder le budget annexe « Urbanisation Secteur Ouest », le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé :

- **DE PROCEDER** à des décisions modificatives.

5. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL

(Rapporteur : C. GERE)

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'ACCORDER** une subvention d'un montant de 5 000 € à l'Amicale du personnel pour répondre à divers besoins d'ordre social (Noël des enfants, sorties...) tels que définis dans ses statuts

6. CONTRAT DE TERRITOIRE – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DU CONSEIL GENERAL AU TITRE DU VOLET 3 – AVENANT N°2

(Rapporteur : C. GERE)

Le contrat de territoire est arrivé à terme fin 2009. Le conseil général propose pour 2010 un avenant permettant de proroger le contrat initial avec un abondement de crédits uniquement pour le volet 3 (fonctionnement).

A ce titre une dotation supplémentaire a été attribuée à la commune de Betton qui s'élève à 80 663.97 €.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'ACCEPTER** l'attribution de la dotation supplémentaire proposée
- **DE PROPOSER** la ventilation des crédits en fonction des projets 2010.

7. RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA HAYE RENAUD : APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF ET DU COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

(Rapporteur : C. GERE)

Dans le cadre du projet de restructuration du groupe scolaire de la Haye Renaud, l'équipe de maîtrise d'œuvre a finalisé les études d'avant projet définitif permettant d'estimer précisément le coût des travaux.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** l'avant projet définitif relatif au projet de restructuration du groupe scolaire de la Haye Renaud,
- **D'ACCEPTER** le coût prévisionnel des travaux.

8. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE L'OECB

(Rapporteur : L. BESSERVE)

Madame BESSERVE a présenté le rapport d'activités 2009 de l'OECB (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton).

9. PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE MELESSE : AVIS DE LA COMMUNE DE BETTON SUR LE PROJET DE REVISION

(Rapporteur : L. BESSERVE)

Par délibération en date du 29 juin 2007, la ville de Melesse a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Par courrier en date du 29 juillet 2010, la ville de Melesse a sollicité la commune afin qu'elle émette son avis sur le projet de PLU arrêté par le conseil municipal au cours de sa séance du 2 juillet dernier.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'EMETTRE** un avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Melesse.

10. SECTEUR DU TRIEUX : DENOMINATION DE LA VOIE DESSERVANT LA RESIDENCE DU TREGOR ET LE BATIMENT 4 DE MARIGNAN

(Rapporteur : A. MOISAN)

Dans le cadre de l'urbanisation du secteur du Trieux, il convient de dénommer la voie assurant la desserte, d'une part, de l'opération « La Résidence du Trégor » réalisée par la société MABIMMO, et d'autre part, du bâtiment 4 réalisé par la société BOUWFONDS MARIGNAN.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **DE DENOMMER** cette voie « rue de l'Aulne »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

11. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SIAEP

(Rapporteur : M. PEGEAUD)

Monsieur PEGEAUD a présenté le rapport d'activités 2009 du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Rennes-nord).

12. GESTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : REMPLACEMENT DES LANTERNES ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

(Rapporteur : M. PEGEAUD)

Afin d'optimiser la gestion de l'éclairage public, l'équipe municipale a proposé de conclure deux marchés distincts:

- un marché de service d'une durée de 4 ans pour la maintenance des installations,
- un marché de fournitures d'une durée de 3 ans pour le remplacement des lanternes.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** le principe de conclure deux marchés distincts pour optimiser la gestion de l'éclairage public.

13. AMENAGEMENT DU SECTEUR DE LA BASSE RENAUDAIS : ALIMENTATION EN GAZ NATUREL : CONVENTION AVEC GRDF

(Rapporteur : M. PEGEAUD)

Dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Basse Renaudais, GRDF a proposé d'effectuer les travaux d'alimentation en gaz naturel.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention avec GRDF ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'alimentation en gaz naturel dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Basse Renaudais,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

14. AMENAGEMENT DU SECTEUR DE BEL AIR : ALIMENTATION EN GAZ NATUREL : CONVENTION AVEC GRDF

(Rapporteur : M. PEGEAUD)

Dans la cadre de l'aménagement du secteur de Bel Air, GRDF a proposé d'effectuer les travaux d'alimentation en gaz naturel.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention avec GRDF ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'alimentation en gaz naturel dans le cadre de l'aménagement du secteur de Bel Air,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

15. ITINERAIRE VELO-ROUTE ENTRE RENNES ET LE MONT SAINT-MICHEL : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE POUR LA MISE EN PLACE ET L'ENTRETIEN DE LA SIGNALÉTIQUE
(Rapporteur : M. PEGEAUD)

Dans le cadre du Plan vélo départemental, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a proposé de jalonner un itinéraire « Rennes-Le Mont Saint-Michel » pour les usagers 2 roues.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine ayant pour objet de définir les conditions techniques et administratives de la mise en place et de l'entretien de la signalétique qui jalonnent l'itinéraire vélo-route entre Rennes et le Mont Saint-Michel,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

16. POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ETE
(Rapporteur : F. TIROT)

A l'issue de la période estivale, M. TIROT fait un retour sur le fonctionnement du centre de loisirs (3-11 ans), le centre 11-14, les jeunes de plus de 14 ans et les séjours.

17. POINT SUR LA RENTREE
(Rapporteur : F. TIROT)

M. TIROT a présenté les effectifs de la rentrée en légère baisse sauf pour Les Mézières, tout en notant la stabilité des effectifs du collège. Il évoque les travaux de restructuration du groupe scolaire de la Haye-Renaud.

18. POINT SUR LES ANIMATIONS CULTURELLES DE L'ETE
(Rapporteur : M. LESOUEF)

Différentes animations ont rythmé l'été : cabaret du marché, scènes mystère, feu d'artifice, après midi et soirée plein air autour du cinéma : Mme LESOUEF a fait un retour en images et présenté le bilan de cette programmation.

19. POINT SUR LA VIE ASSOCIATIVE
(Rapporteurs : M. LESOUEF – C. PIRON)

Mme PIRON a fait le point sur les associations bettonnaises qui ont repris leurs activités. Elle évoque les effectifs et les projets qui devraient ponctuer cette année.

20. INFORMATIONS

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER N'AYANT PAS DONNE LIEU A PREEMPTION
(Rapporteur : M. GAUTIER)

- 35 rue de Rennes, parcelle cadastrée section AS 327p, répondu le 05/07/2010
- 8 rue Erik Satie, parcelle cadastrée section AL 286, répondu le 08/07/2010
- 12 allée des Mouettes, parcelle cadastrée AK 150, répondu le 13/07/2010
- 13 rue Jacques Cassard, parcelle cadastrée AE 159, répondu le 19/07/2010
- 15 rue des Chênes, parcelle cadastrée AS 231, répondu le 22/07/2010
- Zone artisanale de la Forge, parcelles cadastrées AM172, AM151, AM152, répondu le 27/07/2010
- 7 rue de la Raimbauderie, parcelle cadastrée AT274, répondu le 30/08/2010
- 84 rue du Vau Chalet, parcelle cadastrée BE 249, répondu le 30/08/2010
- 23 rue des Bateliers, parcelle cadastrée AN60, AN61, répondu le 30/08/2010
- 6 rue de la Forge, parcelle cadastrée AM76, répondu le 01/09/2010
- 10 rue Per Jakez Hélias, parcelle cadastrée BE 218, répondu le 01/09/2010

DECISIONS DU MAIRE AU TITRE L'ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T.
(Rapporteur : M. GAUTIER)

- Restructuration des locaux du Centre administratif : information sur la passation des marchés de travaux
- 01/07/2010 : passation du marché relatif à la fourniture, à la mise en œuvre et à la maintenance d'un progiciel enfance avec la Société ARPEGE
- 02/08/2010 : passation du marché d'études préalables et pré-opérationnelles relatives au secteur urbanisable de La Renaudais avec la société ARCHIPOLE